

Appel à candidature #2 • Release party

Lieux culturels pluridisciplinaires

Ville de Lille

> Vous êtes

- Musicien·nes, chanteurs & chanteuses
- En groupe ou solo
- Vous avez récemment sorti ou vous avez le projet de sortir un EP ou votre album entre mars 2026 et mai 2027

Venez inaugurer le lancement de votre dernier EP ou nouvel album dans des salles emblématiques et renommées de la scène musicale lilloise : la **maison Folie Moulins**, le **Grand Sud**, la **Salle des Fêtes de Fives** ou l'**auberge de la maison Folie Wazemmes**. Lieux d'expérimentation connus des publics, aux ambiances variées, bénéficiez d'espaces dédiés et équipés, ainsi que d'un environnement professionnel pour vous accompagner dans cette étape cruciale de la création musicale.

Toutes les tonalités et univers musicaux sont les bienvenus. Rock, rap, jazz, mix, acoustique, amplifiée, etc. L'ouverture de nos scènes ne connaît pas de frontières.

Huit projets seront retenus pour présenter leur release lors d'une date fixée pendant la saison 2026-2027.

Conditions d'éligibilité

- Artistes solo ou groupes professionnels ou amateurs (de 1 à 10 personnes) ;
- Toutes esthétiques (musique amplifiée ou non) ;
- Album ou EP en cours de réalisation ou récemment sorti (entre mars 2026 et mai 2027) ;
- Constitué·es juridiquement (association, compagnies, EURL, intermittent-es) ;
- Répertoire propre au groupe à 80% (si reprise, les arrangements devront être originaux) ;
- Avoir fait au moins 5 concerts depuis la création du groupe ;
- Avoir la capacité de proposer un set de 45 minutes minimum ;
- Une attention particulière sera donnée aux paroles (pas de propos sexistes, haineux, homophobes, racistes, xénophobes...) ;
- Les morceaux transmis (versions finalisées ou maquettes) devront être fournis exclusivement au format mp3 ou mp4. Les liens vers des plateformes externes (YouTube, réseaux sociaux, streaming, etc) ne seront pas écoutés ;
- Dans un souci de respect de la production musicale, merci de préciser si de l'Intelligence Artificielle a été utilisée dans votre projet et pour quel usage.
- La candidature devra s'inscrire dans le cadre d'une release party organisée autour de la sortie d'un **nouveau projet musical**, excluant tout concert ponctuel sans lien avec cette sortie.

Les lieux

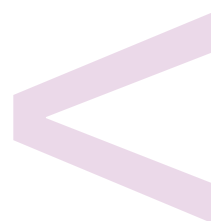
- La maison Folie Moulins
- La maison Folie Wazemmes
- Le Grand Sud
- La Salle des Fêtes de Fives

La variété des lieux offre une possibilité d'accueil de releases de différentes envergures. Intimistes, atypiques et recherchées (la Bulle de la maison Folie Moulins ou l'auberge de la Maison Folie Wazemmes par exemple) ou encore grande jauge au sein de la salle modulable du Grand sud.

En raison des autres événements accueillis dans les lieux culturels pluridisciplinaires et afin de respecter au mieux les plannings et disponibilités, le lieu de chaque release party sera choisi par notre équipe. Ce choix se fera également au regard de la fiche technique communiquée par le groupe, en adéquation avec la fiche technique du lieu, afin de garantir la faisabilité du projet. Notre souhait étant d'accueillir les artistes dans les meilleures conditions possibles et de leur permettre d'organiser la soirée qu'ils et elles imaginent.

Calendrier

- Ouverture de l'appel à participation le **02.03.2026**
- Clôture des candidatures le 05.05.2026 à 15 h
- Analyse des candidatures par le jury
- Réponse aux candidats courant juin 2026
- Programmation des releases sur la saison 2026 > 2027



Prise en charge

Le montant alloué à une release party ne pourra dépasser 3 500€ TTC.

Ce dernier comprend :

- La prise en charge d'un cachet artiste de 150€ net par musicien.e ;
- Un cachet technicien.e de 18,25€ net /h pour le/la technicien-ne son ;

Le catering et le welcome-artiste sont pris en charge par l'organisateur.

Le budget ne comprend pas la prise en charge du backline instrumental et technique.

Un.e régisseur.se d'accueil et un.e chargé.e de production seront systématiquement présent•es sur le site afin d'accompagner au mieux les artistes et leurs équipes.

La prestation se déroule sur une seule soirée, mais peut comprendre une phase de reprise ou de répétition en amont (jusqu'à J-3) et une phase de démontage jusqu'à J+1.



Une première partie peut être envisagée si l'artiste ou le groupe le souhaite et doit être prise en compte dans le devis. Pour des raisons techniques, sa configuration doit rester équivalente à celle de l'artiste ou du groupe.

Critère d'appréciation des projets

- La valeur artistique (60 % de la note globale)

L'analyse sera faite par le jury sur base de la note d'intention et des morceaux transmis.

Seront pris en compte :

- > Originalité et univers artistique/identité musicale
- > Qualité de la composition et/ou du texte
- > Qualité de la production et/ou des arrangements
- > Cohérence au sein du set

• Culture durable partagée (20 % de la note globale)

La Ville de Lille, dont ses Lieux culturels pluridisciplinaires, s'engage collectivement pour une culture durable partagée, inclusive et engagée socialement.

Seront pris en compte :

- > Déplacement doux / écologique (à hauteur de 5 % de la notation)
- > Mixité (à hauteur de 5% de la notation)
- > Démarche inclusive favorisant l'accès à la culture/à la musique des personnes empêchées physiquement ou mentalement (à hauteur de 5 % de la notation)
- > Demande de rider écolo-responsable (à hauteur de 5 % de la notation)

• Le prix (20 % de la note globale)

La note maximale de 20 points sera attribuée à l'offre la moins distante en fonction du montant global et forfaitaire indiqué ci-dessus.

Pour les autres offres, la formule suivante s'appliquera : $N = (P1/PN) * 20$, pour laquelle : N= Note de l'offre à noter, P1= Montant de l'offre la moins distante, PN = Montant de l'offre à noter

Constituez votre dossier dès maintenant !

Votre dossier de candidature devra comporter les documents suivants, au format PDF, intégrés séparément :

- ☐ Un devis détaillé, en bonne et due forme, correspondant à la prestation, accompagné de la description technique de la prestation et l'offre financière ;
- ☐ Une note d'intention, avec présentation de l'artiste ou du groupe, fiche technique, date de sortie prévisionnelle de l'album/EP ;
- ☐ Les morceaux de votre projet (versions finalisées ou maquettes) en format mp3 ou mp4 ;
- ☐ Le relevé d'identité bancaire ;

Tout dossier incomplet sera refusé.

Déposez votre candidature

Après avoir créé votre profil « acheteur », déposez votre offre avant le **05.05.2026**.

Pour tout souhait de précisions et renseignements complémentaires, posez votre question sur le lien de l'appel à candidature ci-dessous (jusqu'au 28.04.2026 à 15 h).



**JE DÉPOSE
MON DOSSIER**